

Province du *Canada*.

Le présent est pour certifier qu'en vertu d'un Writ d'Élection, en date du dix-huitième jour de Novembre dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur Général, et adressé au Shérif des Comtés Unis de *Prescott et Russell, C. P. Treadwell*, Ecuyer, Officier Rapporteur *ex officio* pour le Comté de *Russell*, pour l'élection d'un Membre pour représenter le dit Comté de *Russell* dans l'Assemblée Législative de cette Province, dans ce présent Parlement, en remplacement de *George Byron Lyon Fellowes*, Ecuyer, qui, depuis son Election, comme représentant du dit Comté de *Russell*, avait résigné son siège comme Membre du dit Comté, *John W. Loux*, Ecuyer, a été rapporté comme étant dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit Writ d'Élection, en date du vingt-unième jour de Décembre, courant, lequel est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

Bureau du Greffier de la Couronne en Chancellerie,  
*Québec*, 26 Décembre 1859.  
 L. R. FORTIER,

W. B. LINDSAY, Ecuyer, Greffier de la Couronne en Chancellerie.  
 Greffier de l'Assemblée Législative, *Québec*.

MONTRÉAL, 10 Décembre 1859.

A l'Orateur de l'Assemblée Législative.

MONSIEUR,—Nous, les soussignés, vous donnons par le présent avis du décès de *Joseph Hartman*, Ecuyer, membre de l'Assemblée Législative, représentant la division nord du comté de *York*.

Nous sommes, Monsieur,  
 Vos obéissants Serviteurs,  
 GEORGE BROWN, M. P. pour la Cité de *Toronto*. [L. s.]  
 A. A. DORION, M. P. pour la Cité de *Montréal*. [L. s.]

Province du *Canada*.

Le présent est pour certifier qu'en vertu d'un Writ d'Élection, en date du dix-neuvième jour de Décembre, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent cinquante-neuf, émis par Son Excellence le Gouverneur Général, et adressé au Shérif des Comtés Unis de *York et Peel, Frédéric W. Jarvis*, Ecuyer, Officier Rapporteur, *ex officio*, pour la Division Nord de *York* pour l'élection d'un Membre pour représenter la dite Division Nord de *York* dans l'Assemblée Législative de cette Province, dans ce présent Parlement, en remplacement de feu *Joseph Hartman*, Ecuyer, décédé, *Adam Wilson*, Ecuyer, a été rapporté comme étant dûment élu, en conséquence, tel qu'il appert par le rapport du dit Writ d'Élection, en date du quatorzième jour de Janvier courant, lequel est maintenant déposé dans les archives de mon Bureau.

Bureau du Greffier de la Couronne en Chancellerie,  
*Québec*, 26 Janvier 1860.

L. R. FORTIER,  
 WILLIAM BURNS LINDSAY, Ecuyer, Greffier de la Couronne en Chancellerie.  
 Greffier de l'Assemblée Législative, *Québec*.

*Québec*, 19 Janvier 1860.

MONSIEUR,—Nous avons l'honneur de vous informer que *Louis Siméon Morin*, Ecuyer, Député du Comté de *Terrebonne*, a ce jourd'hui accepté la charge de Solliciteur Général pour le *Bas-Canada*, et qu'en conséquence il est survenu une vacance dans l'Assemblée Législative. Nous vous prions en conséquence de vouloir bien adresser votre warrant au greffier de la Couronne en Chancellerie pour l'émission d'un nouveau writ pour l'élection d'un autre député pour remplir la vacance.

Nous avons l'honneur d'être, Monsieur,  
 Vos obéissants Serviteurs,  
 GEO. ET. CARTIER, [L. s.]  
 Membre de l'Assemblée Législative représentant le Comté de *Verchères*.  
 CHARLES ALLEYN, [L. s.]  
 Membre de l'Assemblée Législative représentant la cité de *Québec*.  
 L'Honorable HENRY SMITH, Orateur de l'Assemblée Législative du *Canada*.